Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 11 (1963)

Artikel: Le Chablais antique dans le cadre du décanat d'Allinges

Autor: Broise, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727593

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CHABLAIS ANTIQUE DANS LE CADRE DU DÉCANAT D'ALLINGES

par Pierre Broise

VIEUX ET NOUVEAU CHABLAIS



terme de Chablais désignait au moyen âge les possessions de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, situées à la tête du lac, Caput Lacense ¹, étymologie qu'il est tentant de rapprocher du prélatin *Pennolocus*, mentionné dans les itinéraires.

Quoi qu'il en soit, par l'extension de ses possessions sur la rive sud du Léman, l'abbaye d'Agaune embrassa par la suite un territoire plus vaste, formant ainsi le nouveau Chablais. Il est difficile de dire quand l'appellation Chablais

cessa de désigner le vieux, pour être consacrée uniquement au nouveau.

Aujourd'hui, on continue à parler de Chablais, nom commode que les géographes modernes ont utilisé pour définir leurs unités naturelles. Nous les adopterons avec quelques modifications, en distinguant, dans l'avant-pays lui-même, un Bas-Chablais avec une zone intermédiaire de piémont et un massif préalpin, lui-même découpé en quatre vallées, celles d'Abondance, d'Aulps, de Bellevaux et de Boëge.

Les seigneuries partagées entre les comtes de Savoie, les comtes de Genève et les sires de Faucigny s'y enchevêtraient en dépit de l'ordre géographique; mais les divisions ecclésiastiques se moulaient mieux au relief; ainsi, un décanat du diocèse de Genève ², celui d'Allinges, occupait, de l'Hermance à la Morge, un territoire couvrant sensiblement l'arrondissement de Thonon, soit une superficie de 950 km² environ, partagée entre l'avant-pays pour 400 et les Préalpes pour 550 km².

Ce décanat que nous prenons comme cadre de notre essai avait sans doute une origine ancienne qui met en question la division des cités romaines en pagi. Si nous admettions systématiquement l'équation décanat = pagus, comme l'équation

¹ P. Lullin et Ch. Lefort, Regeste genevois, Genève, 1866, nº 124.

² Etienne Clouzot, Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne, Paris, 1940.

diocèse = civitas, on aurait à faire là à un pagus gallo-romain distinct, héritier d'une tribu allobroge incorporée à la cité de Vienne et plus tard dans celle de Genève. Mais aucun indice ne nous autorise à supposer son existence, d'autant plus qu'à l'époque carolingienne ce district fait partie intégrante du pagus minor genevois. La seule unité connue ici est une certaine Finis Hercolana qui couvrait au IX^e siècle un terroir beaucoup plus restreint, appelé plus tard pays de Gavot.³

Mais le tracé même de la frontière entre Allobroges et Nantuates n'est pas nettement établi, en l'absence de documents épigraphiques mentionnant l'appartenance aux tribus Voltinia et Sergia entre lesquelles se partageaient Viennois de Narbonnaise et Valaisans de la petite province alpestre. César (BG, III, 1), définissant la position des Nantuates, dit simplement: qui a finibus Allobrogum et laci Lemanno et flumine Rhodano ad summas Alpes pertinent.

On ne peut d'ailleurs hésiter qu'entre deux tracés, la frontière franco-suisse actuelle et une ligne plus hasardeuse à suivre, passant par Bioge et laissant ainsi aux Nantuates les vallées d'Abondance et d'Aulps. Le premier tracé est justifié par une série de toponymes significatifs: Morge, Morgon, Morgins, la Pierre-Miaux jalonnant la crête ou ses abords. Le second par la position marginale des toponymes fonciers latins laissant place à une forte densité de toponymes celtiques dans les Préalpes dont l'accès par le pas de Morgins, ou les cols de Chesery et de Coux est plus facile que par les gorges des Dranses verrouillées au Feu-Courbe ou au Pont du Diable.

Annales sans historiens

Les historiens et les itinéraires anciens ignorent délibérément le Chablais. César, puis Strabon et Pline l'Ancien, comme plus tard Pomponius Mela, Ammien Marcellin et Festus Avienus décrivent bien le Rhône issu des Alpes pennines, qui traverse le Léman pour déboucher à Genève chez les Allobroges, mais nul ne fait allusion aux riverains méridionaux du grand lac, à moins qu'on ne veuille reconnaître la plaine du Bas-Chablais dans les *Chabilcorum sata* de l'*Ora maritima*. Mais ce rapprochement n'est guère plus valable que celui d'Amphion avec l'*Accion* du même poème.

A défaut des textes, consultons au moins l'épigraphie lapidaire et numismatique. La première est bien réduite, avec huit inscriptions dont une (CIL, 5532) certainement importée tardivement à Messery.

Sous le Haut-Empire, le pays connaît une ère de paix: un tribun de la lointaine province de Bithynie vient prendre sa retraite à Thonon (CIL, 2582), tandis que dans le voisinage, un citoyen, appartenant à une famille de notables de Genève,

 $^{^3}$ Pierre Duparc, Le comté de Genève, $IX^e\text{-}XV^e$ siècle, Genève, 1950, p. 370.

T. Riccius Fronto, trésorier de sa cité, exploite peut-être le domaine de Ressy près d'Allinges (CIL, 2583). Plus loin, à Bons, un certain Sabinianus élève un monument de destination non précisée (CIL, 2579). On voit alors honorer les dieux dans plusieurs localités: Jupiter associé avec Mars à Douvaine par D. Julius Capito (CIL, 2580) ainsi que les divinités augustes (CIL, 2581). Les images, figurines ou intailles, plus discrètes, mais non moins significatives que les inscriptions publiques, nous renseignent sur d'autres cultes: celui de la Fortune à Chens, de la Victoire à Bons ou de Mercure à Rives. Mais Hercule jouit d'une vénération particulière autour des Voirons avec une statuette à Boëge, deux à Bons et trois à Habère-Lullin, ce qui fait penser à l'existence d'un sanctuaire de ce dieu au sommet de cette montagne boisée, plutôt que de Jupiter comme le voudrait la légende.

La circulation du numéraire ⁴ et, partant, la prospérité économique de cette période, sont accusées par la proportion des monnaies isolées égarées sur le sol: 25 % des pièces sont du I^{er} siècle, et 44 % du II^e siècle, contre 20 % du III^e siècle, 8 % du IV^e siècle et 3 % seulement pour les V^e et VI^e siècles réunis. Il faut mettre à part les trésors monétaires qui jalonnent au contraire les troubles du Bas-Empire. Déjà, à la fin du II^e siècle, une victime des brigandages de Maternus enfouit des antonins à Veigy. Mais les invasions du III^e siècle sont autrement graves, témoin le trésor de deux mille pièces marquant à Thonon le passage des Alamans, ou celui de Champanges, caché lors de l'insurrection des Bagaudes.

Après la réorganisation de Dioclétien, la renaissance constantinienne ouvre pour un temps une nouvelle période de calme. Les routes sont remises en état (CIL, 5535) et un réseau de défense se déploie en profondeur. Ferdinand Lot ⁵ avait voulu faire d'Yvoire le centre de cette articulation en y plaçant l'Ebrudunum Sapaudiae de la Notitia. Certes la position avancée de cette localité est séduisante, mais l'étymologie douteuse, et il faut l'abandonner avec P. Duparc ⁶ qui, comme D. van Berchem, la reporte à Yverdon. Ce qui n'empêche pas quelques vieux oppida celtiques d'être remis en état de défense, comme peut-être ceux de Langin, Boisy ou Champanges.

Plus tard, les Burgondes occupent pacifiquement l'avant-pays où l'on retrouve leurs cimetières en grand nombre, mais non leurs habitations désormais en bois. A la même époque, en 527, on voit à Lugrin un chrétien, encore affublé d'un nom gaulois, *Brovacus*, ensevelir son enfant sous le signe de la croix (CIL, 2584). La mention du lointain empereur Mauritius à côté du roi burgonde Gondomar montre la coexistence des deux civilisations.

⁵ Ferdinand Lot, Les limites de la Sapaudia, dans Revue savoisienne, t. LXXV, 1935, pp. 146-156.

⁶ Pierre Duparc, La Sapaudia, dans Compte rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 12 décembre 1958.

⁴ D'après notre inventaire que M. John Baud a bien voulu contrôler et compléter.

Durant ce même VIe siècle, en 563 selon Marius d'Avenches et Grégoire de Tours, un éboulement provoque sur le Léman un énorme raz de marée qui dut affecter bien des pêcheries sises sur le rivage chablaisien, *utraque ripa* dit le chroniqueur. Certains ont voulu voir le cataclysme naître sur les flancs du Grammont, mais il est plus probable que *Tauredunum* était située assez loin en amont.

L'expansion du christianisme en Chablais, dont nous venons de voir la première manifestation tangible, est liée à deux pôles de diffusion: d'une part l'évêché de Genève créé au milieu du IVe siècle, d'autre part l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune fondée en 516, plus de deux cents ans après le martyre de la légion thébaine. Mais, suivant un système ingénieux, quoique fragile, Manteyer 7 voyait dans les vocables de paroisse une chronologie possible au développement de la religion nouvelle. Il envisageait ainsi, à la fin du Ve siècle, trois groupes ruraux centrés sur les paroisses dédiées à saint Etienne: Ballaison pour le Bas-Chablais, Cervens pour le Piémont et Bogève dans les Préalpes.

Peuplement et terroirs

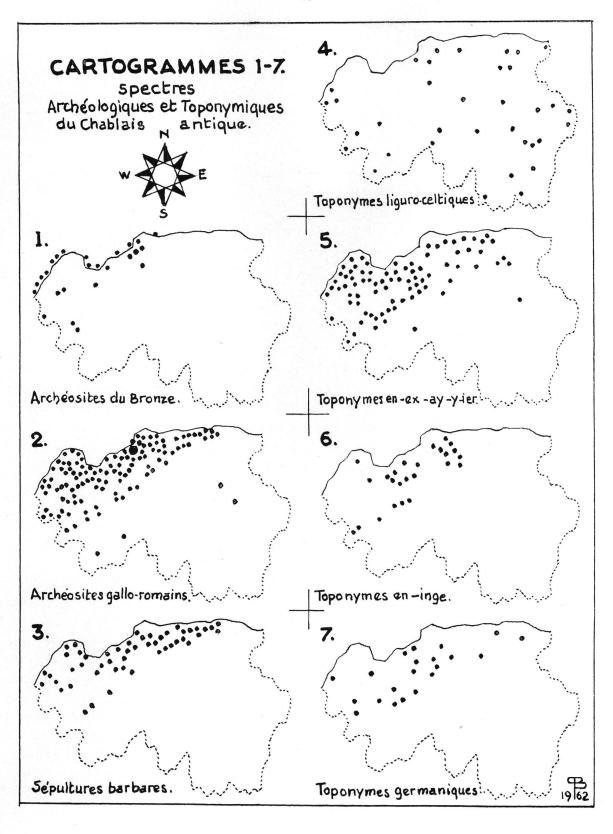
Si l'histoire faute de textes, si l'archéologie faute de trouvailles bien consignées sont limitées dans leurs enseignements, par contre la statistique graphique appliquée aux données archéologiques et onomastiques conjuguées apporte un complément d'informations suffisant pour esquisser un tableau du peuplement.

Le mouvement des populations ne pouvant être suivi sur une trop courte durée, il est indispensable de recourir à des séquences multiples débordant sur les contextes protohistoriques et médiévaux. C'est pourquoi le cartogramme principal (n° 8), représentant le spectre ponctuel gallo-romain, doit être accompagné d'une série de petits cartons annexes.

Un premier cartogramme (n° 1) représente les stations de l'âge du bronze, faute de pouvoir interpréter celles de l'âge du fer en nombre insuffisant. Ces stations s'échelonnent dans le secteur occidental de la plaine, sur deux lignes distinctes: les palafittes du rivage et une piste intérieure passant par Douvaine et Thonon, le centre de gravité de l'ensemble se situant dans la commune de Sciez aux environs de Coudrée. Alors qu'auparavant l'épicentre du néolithique était vers Douvaine; par la suite, celui de l'âge du fer se trouvera à Margencel.

Un second cartogramme (n° 2) pointe les gisements gallo-romains au nombre de 126 dont 99 pour le Bas-Chablais, 23 pour le Piémont et 4 pour les Préalpes. Cependant ce spectre risque d'être entâché d'erreurs pour des causes diverses : travaux de terrassement plus actifs aux abords des villes, prospection plus attentive d'érudits locaux (c'est le cas d'E. Vuarnet dans le canton de Douvaine) et surtout à l'inverse,

⁷ Georges de Manteyer, Les origines chrétiennes de la II^e Narbonnaise et de la Viennoise, Gap, 1924, p. 296.



intensité de l'alluvionnement recouvrant les sites de montagne. Afin de combler ce déficit archéologique, nous lui comparons divers spectres de notations toponymiques, comme ceux des noms de localités gauloises (n° 4) et surtout celui des noms de domaines gallo-romains (n° 5) tirés d'un gentilice ou d'un cognomen latin avec suffixation locative: en -acus donnant -ex ou -ay, en -i-acus donnant -y ou -ier, ainsi que quelques -i-anum formant -in, comme Marianum pour Marin connu en 516.

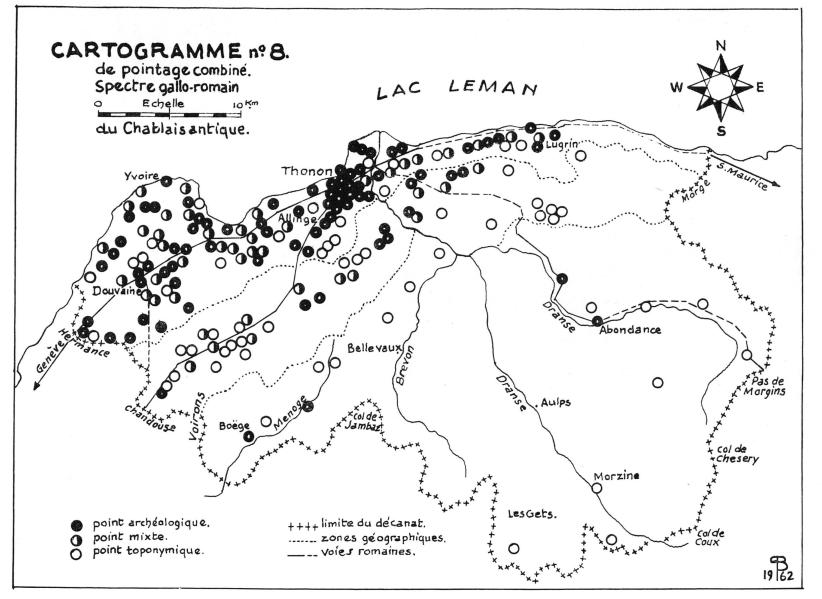
En combinant ces cartogrammes complémentaires, on obtient finalement un spectre (nº 8) rendant mieux compte des réalités avec 185 points dont le centre de gravité s'est maintenant décalé à Allinges. Les densités ponctuelles sont très variables: la plus forte, 69 pour 100 km², s'étale dans le Bas-Chablais et la plus faible, 3 pour 100 km², dans les vallées préalpines, avec 23 pour 100 km² dans la zone de piémont.

Examinons au passage le cartogramme des noms en -inge (nº 6). Les romanistes, avec E. Muret ⁸ suivi de Ch. Marteaux, les considéraient comme provenant de -i-an-icum, suffixe attribué à des domaines de formation secondaire au deuxième siècle, et les germanistes, avec Th. Perrenot ⁹ les admettent comme issus du collectif germanique -ing, en l'occurrence burgonde. Leur répartition est très localisée d'une part dans le Bas-Chablais entre le Vion et le nant d'Enfer, d'autre part en Piémont entre la Chandouse et le Maravant. Elle ne coïncide que très partiellement avec l'aire des sites burgondes mais s'intègre mieux parmi les domaines primaires cités plus haut. Par ailleurs l'existence des couples Cumilly-Cumelinge, Jussy-Jussinge, Maxilly-Masselinge ou Very-Veringe inclinent en faveur d'une explication que seules des découvertes épigraphiques pourraient confirmer.

Le cartogramme des sépultures barbares (n° 3) laisse apparaître 50 points dont le centre de gravité est au sud de Thonon. L'absence totale des tombes en montagne et leur concentration en plaine avec 20 cimetières pour 100 km² en Bas-Chablais contre 7 en piémont, est confirmée par la toponymie germanique (n° 7). Ces tombes ne sont évidemment pas toutes datées et il serait excessif de les qualifier toutes de burgondes, mais jusqu'à l'époque carolingienne elles appartiennent à une civilisation continue qui s'est concentrée dans l'avant-pays.

Par contre, les formations médiévales sont presque exclusivement groupées en montagne. Elles indiquent une particularité topographique comme La Baume, Bellevaux, Bonnevaux, La Forclaz, Montriond, Saxel; ou botanique comme Le Biot, Chenevoz, Habère, Essert, Reyvroz, La Vernaz; ou immobilière comme Châtel, La Chapelle, Novel, Villard à l'exception de Neuvecelle située en plaine.

⁸ Ernest Muret, De quelques désinences de noms de lieu, dans Romania, t. XXXVII,
1908, pp. 378 et suiv.
9 Th. Perrenot, La toponymie burgonde, Paris, 1942, pp. 191 et suiv.



En poursuivant l'établissement de cartogrammes que nous ne pouvons tous donner iei, on verrait que la répartition de « chez » suivi d'un nom d'homme, formation plus tardive, est assez curieusement répartie. Ses 155 points affectent surtout une zone intermédiaire, avec concentration exceptionnelle de 61 points dans la vallée de Boëge. Mais la position du centre de gravité médiéval est obtenue avec beaucoup plus de précision à l'aide de la population par feux donnée par les visites pastorales ¹⁰, qui le transporte à Lyaud accusant ainsi une progression constante d'ouest en est.

La disposition relative des points entre eux et par rapport à la topographie permet de reconstituer la disposition des terroirs sans pousser jusqu'à la structure agraire. Nous distinguons cinq ensembles constituant chacun un terroir individualisé composé de domaines fonciers s'ordonnant en chaînes parallèles aux axes de circulations. Ces domaines ou *fundi* nous sont particulièrement bien connus grâce aux études détaillées que Ch. Marteaux leur a consacrées jadis.¹¹

Trois d'entre eux s'étalent à l'ouest de la Dranse: le premier et le plus ancien épouse de l'Hermance au Vion le contour arqué du rivage. Héritier des premiers défrichements néolithiques et isolé au sud par des communs forestiers, il a pu utiliser un cabotage lacustre pour desservir une dizaine de villae sises un peu en recul. Le second terroir, d'Aubonne à la Dranse, beaucoup plus important, remonte à l'âge du bronze, car il est jalonné de stations appartenant à cette période. Il s'agit là d'un terroir routier qui aligne une double file de fundi de part et d'autre de la voie leur servant de limite en long, comme les nants, descendant au lac, les bornent latéralement. Les villae sont donc en retrait sur des chemins parallèles de desserte, tandis que les vici, marqués par des concentrations de points archéologiques et l'écartement des points toponymiques, sont bâtis sur la voie même. On y trouve une dizaine de villae au nord et une vingtaine au sud, sans parler des propriétés secondaires qui ont proliféré au II^e siècle par segmentation latérale ou extension en arrière, jusque dans la forêt de Planbois.

Cette forêt formait avec le mont de Boisy et la forêt de Thonon un saltus continu, séparant ce second terroir du troisième; celui-ci plus récent, mais au moins d'origine gauloise, borde le piémont, de la Chandouse aux gorges de la Dranse, suivi par un chemin desservant encore une vingtaine de propriétés.

Deux autres terroirs occupent le pays de Gavot au-delà de la Dranse. L'un encore parfaitement linéaire sur la rive du lac où les domaines juxtaposés en une seule file et séparés par les flons étagent leurs villae sur le premier replat, au nombre d'une dizaine. Il faut noter que le rivage même n'a rien livré, pas même Evian, une des rares villes d'eau qui n'ait pas de passé romain. L'autre terroir d'une répartition

Archives départementales de Haute-Savoie, IG, 98.
 Charles Marteaux, Etude sur les villas gallo-romaines du Chablais, dans Revue savoisienne,
 LVIII, 1918, t. LIX, 1919, t. LX, 1920, et t. LXI, 1921.

moins lisible occupe le plateau, encore largement boisé, dont le défrichement a dû rester inachevé à l'époque romaine. Une dizaine de domaines y sont clairsemés.

Nous avons volontairement omis en commençant la commune de Veigy pourtant riche en vestiges romains, car elle se rattache au terroir de Genève dont elle forme le dernier chaînon.

Quant aux vallées, peu peuplées, comme nous l'avons vu, elles ne constituent pas encore des terroirs à proprement parler. Quelques ombilics ont pu être le siège de *villae*, notamment dans les Préalpes externes et peut-être à Abondance même avec Autigny ¹², mais les populations indigènes sont restées encore longtemps groupées en hameaux comme l'atteste la toponymie avec Mioleine, Sion, Vonne, Morzine, Nion, Moudon, etc.

Habitat et voirie

Nous avons mentionné plusieurs fois ces villae qui constituaient les habitats normaux des campagnes gallo-romaines. Il semble qu'elles aient été de deux types: d'une part la villa complexe du latifundium avec riche demeure à la romaine et vastes bâtiments d'exploitation, d'autre part la casa, habitation plus modeste d'un praedium divisionnaire ou plus tard d'un colon. Aucune villa n'a été fouillée systématiquement en Chablais. Ce ne sont pas pourtant les vestiges qui manquent, en dehors même des sites où la présence de tegulae seule est signalée. En effet, tantôt leurs substructions gisant sous le sol ne sont mises à jour qu'à l'occasion d'excavations profondes, comme celle de Ripaille, tantôt leurs structures sont à fleur de terre recouvertes d'énormes murgers telle celle de Courtepose à Champanges. Les substructions reconnues dans 23 communes présentent des murs quelquefois appareillés, mais plus souvent en maçonnerie grossière, des dallages en béton et plus rarement des mosaïques (Allinges, Margencel, Nernier) que seules de riches demeures possèdent, ainsi que des placages de marbre (Nernier, Sciez, Ripaille), des fresques (Massongy, Ripaille) ou des colonnes (Chens, Loisin, Margencel).

La fréquence des constructions hydrauliques retrouvées montre la vulgarisation de la technique romaine des adductions d'eau. On connaît une dizaine de ces petits aqueducs, soit en maçonnerie (Féternes, Loisin, Thonon), soit en briques (Anthy, Féternes encore, Lyaud et Jussy de Sciez), soit plus rarement en tuyaux céramiques (Loisin et Excuvilly de Sciez).

Tel est le visage essentiellement rural de ce Chablais gallo-romain, qui ne possédait pas d'agglomération à caractère urbain, mais peut-être quelques *vici* seulement connus par l'archéologie:

¹² Charles Marteaux, Notes sur les origines gallo-romaines de la vallée d'Abondance, dans Revue savoisienne, t. LXII, 1922, p. 14.

Douvaine, localité datant de l'âge du bronze, point de trouvailles romaines centrées sans toponyme foncier, a pu être une station, *mutatio*, au douzième mille de la voie à mi-route de Genève et de Thonon, avec embranchement vers Annemasse.

Thonon ¹³ apparaît comme un *vicus* plus important, précédé lui aussi, sur son plateau, par un habitat indigène persistant du bronze à la Tène. La répartition des vestiges gallo-romains concentrés, affecte deux secteurs assez denses: d'une part, à la croisée supposée des voies, un quartier ancien avec quelques édifices que la ville médiévale a pu recouvrir. Ce pourrait être le cas d'un temple remplacé au XI^e siècle par la crypte de Saint-Hippolyte ¹⁴; d'autre part un quartier résidentiel plus récent, dont le souvenir a survécu dans le lieudit « Les Romanies », où les découvertes se sont multipliées ces dernières années, principalement au carrefour des Suets. Bien qu'il soit encore difficile d'en circonscrire l'aire exactement, on peut l'estimer provisoirement à plus de dix hectares. Ce *vicus* était pourvu lui aussi d'installations hydrauliques, notamment d'un aqueduc dont le conduit en béton de tuileaux était couvert de dalles. Il partait sans doute de Fontcouverte (La Doie) et, desservant Thonon au passage, aboutissait à Ripaille après un parcours de 3500 mètres environ. Autre ouvrage remarquable, une citerne avec son jeu de vannes a été découverte et décrite récemment par J.-C. Périllat.

En dehors de ce centre se trouvaient quelques écarts habités: Rives avec son port, héritière des palafittes avec lieudit « Puers » en 1236, Concise au-dessus et enfin la nécropole à jamais détruite par l'établissement de la gare.

Quelle était l'activité de ce vicus? Les trouvailles sont trop fragmentaires pour les faire parler. Tout au plus pouvons-nous penser à une station d'étape, une mansio, au vingt-deuxième mille de la route de Genève à Saint-Maurice, formant carrefour avec les chemins des vallées. Quel nom enfin donner à cette ville? On ne peut l'identifier avec certitude à la villa donona de 930, ce qui nous ramène à la première mention authentique « Thonuns », en 1191, insuffisante pour justifier un dunum celtique.

Nous n'aurions pas terminé avec l'habitat, si nous avions omis de parler des sépultures gallo-romaines. Elles ont trop souvent passé inaperçues pour l'incinération, dont le mobilier est fragile et peu spectaculaire. Tout au plus peut-on citer celles de Douvaine, Loisin, Neuvecelle et Thonon, où elles se présentaient sous forme d'urnes cinéraires incluses dans un coffre. Si l'inhumation est mieux notée, ses sépultures ont été souvent confondues avec les tombes burgondes.

Nous avons souvent, au cours de cette étude, évoqué indirectement les voies liées tant au peuplement qu'aux agglomérations qu'elles desservent. Si leurs axes

 ¹³ L. E. Piccard, Histoire de Thonon et du Chablais, dans Mémoires de l'Académie salésienne, t. V, 1882.
 ¹⁴ Charles Marteaux, op. cit., p. 68.

se lisent sur les alignements de points des cartogrammes, l'établissement précis de leur tracé est plus délicat.

La voie maîtresse du réseau, d'ailleurs inconnue des itinéraires anciens, est la route de la rive gauche du lac joignant Genua à Tarnaiae. Cette voie, étudiée avec soin par L. Blondel 15 pour la section suisse et Ch. Marteaux 16 pour la section française, est jalonnée de trouvailles de l'âge du bronze témoignant de son origine protohistorique. Une monnaie salasse trouvée à Lugrin et deux pièces macédoniennes à Saint-Gingolph prouvent que, dès le quatrième siècle avant notre ère, passait par cette voie un commerce gagnant l'Orient par le Grand-Saint-Bernard. Plus près de nous, en 56 A. C. César (BG, III, 6) nous apprend que Servius Galba y fit passer ses légions. Enfin en 306 P. C. Constance Chlore et Flavius Sévère la font restaurer (CIL, 5535, déjà citée). Nous la retrouvons au moyen âge équipée de maladières à Aubonne, Thonon et Lugrin. Son tracé se précise enfin sur la carte de Borgonio et surtout sur le cadastre Sarde en 1730. Il est suivi avec certains écarts seulement par la moderne route nationale nº 5. Les présomptions et les preuves tangibles de sa romanité sont assez nombreuses sur son parcours : lieuxdits « l'Etraz » à Veigy, Massongy, Sciez et Thonon, milliaire étalonné VII à Crevy, lieudit « Pierre Verda » deux milles plus loin et aussi vestiges de chaussée pavée en galets ou en pierres équarries reconnues à Savouille (Veigy), Pontbon (Massongy) et Pellevet sans parler du passage en corniche que Ducis aurait vu à (Margencel) Meillerie.¹⁷

Cette voie s'accompagne au sud d'une doublure qu'on retrouve depuis Genève sur plusieurs sections, notamment de Loisin à Sciez, ainsi qu'en amont du pont de la Dranse à son premier étranglement. C'était peut-être la voie d'origine délaissée à l'époque romaine ou tout au moins réduite à un rôle secondaire.

D'autres chemins s'articulaient sur ce système longitudinal principalement au départ de Thonon: l'un également affecté d'une doublure en piémont par Bons vers Bonne et le Faucigny et jalonné lui aussi de lieuxdits « L'Etraz » à Allinges, Perrignier, Brenthonne et Saint-Cergues, sur lequel s'établira plus tard la maladière de Mésinge. Un autre, s'embranchant après la Dranse, remontait la vallée d'Abondance parfois taillé dans le roc comme l'avait observé Ducis 18 à la Revenette notamment, pour gagner Morgins. Il est possible qu'un troisième chemin passant par Lyaud gagna par Lullin le col de Jambaz, mais ce n'est là qu'une hypothèse. Enfin mieux marquée est la bretelle de Douvaine à Annemasse par Ballavais et Moniaz.

16 Charles Marteaux, op. cit passim et notes sur les voies romaines de Savoie, dans Revue savoisienne, t. LXVIII, 1928, pp. 121 et suiv.

17 Ducis, Voies romaines de la Savoie, appendice, dans Revue savoisienne, t. XXXIV, 1894, p. 95.

¹⁸ Ducis, op. cit., p. 96.

¹⁵ Louis Blondel, La route romaine de la rive gauche du lac de Genève à Veigy, dans Genava, t. XVII, 1939, pp. 62-73.

Problèmes et conjectures

Cet essai pose certes plus de problèmes qu'il n'en résout: frontières, circonscriptions, villes et voies attendent des preuves pour les préciser. Les vallées ressortissaient-elles au Valais ou à la Viennoise? Le Chablais était-il un pagus de la civitas ou simplement la portion orientale du Pagus Genavensis? Thonon était-il un vicus organisé avec ses magistrats? De véritables voies remontaient-elles les Dranses? Telles sont, entre bien d'autres, les questions posées.

Toutefois nous pouvons dire que le Chablais, déjà peuplé au néolithique, connut avec le bronze un brillant épanouissement durant le second millénaire, mais une légère régression avec le fer au millénaire suivant. Puis il jouit pendant quatre siècles, du moins dans l'avant-pays, d'une romanisation prospère, avec une population assez dense. Celle-ci après les invasions barbares survécut quoique amoindrie aux Ve et VIe siècles, sous l'occupation burgonde. Ce n'est qu'à partir du XIIe siècle, sous l'action monastique, que la montagne, jusqu'alors faiblement exploitée, s'est progressivement peuplée. Le centre de gravité démographique a ainsi parcouru en quatre millénaire un trajet de 16 km qui l'a conduit de Douvaine à Lyaud. Le sens de ce déplacement toujours le même semble indiquer que les impulsions venaient plus de Genève, clé de la porte du Rhône, que de l'ensemble du Léman. 19

Nous n'avons voulu montrer qu'un moment du Chablais, sans déborder trop l'antiquité, que de nouvelles découvertes permettront d'éclairer d'un jour plus vif si les archéologues savent profiter des occasions offertes toujours plus nombreuses.

¹⁹ Louis Blondel, La civilisation romaine dans le bassin du Léman, dans Revue historique vaudoise, 1927.